

Manger au bureau, la tendance de la rentrée 2021 – Étude Lightspeed

D'après une étude réalisée durant l'été 2021 par Lightspeed* :

- 26 % des sondés ne souhaitent plus retourner au bureau.
- 36 % des Français préfèrent désormais amener leur déjeuner au bureau plutôt que se rendre dans un restaurant, un chiffre en nette hausse.
- Ceux qui comptent continuer à fréquenter les restaurants plébiscitent désormais les solutions numériques pour leur rapidité (41%) et la multiplicité des modes de paiement proposés (32%).
- Pourtant la moitié des répondants restent convaincus que partager des repas entre collègues au restaurant permet de rapprocher et souder une équipe.

Paris, le 2 septembre 2021 - [Lightspeed Commerce Inc.](#) (NYSE : LSPD) (TSX : LSPD), l'un des principaux fournisseurs de plateformes de commerce tout-en-un choisis dans le monde entier par les entreprises cherchant à simplifier leur quotidien, présente aujourd'hui les résultats de son étude menée cet été en France. Si retourner au restaurant paraissait être une priorité pour les Français avant l'allègement des mesures sanitaires selon une [étude réalisée](#) en début d'année, il semblerait que ce loisir ne soit désormais plus d'actualité pour près d'un tiers des salariés.

Alors que la majorité des actifs expérimentent le télétravail depuis maintenant plus d'un an, le gouvernement assouplit peu à peu les mesures et les entreprises peuvent dorénavant accueillir leurs employés dans des conditions adaptées aux règles sanitaires.

Si, pour certains, le bureau est synonyme de reprise de la vie « normale », pour d'autres, le retour dans les locaux de l'entreprise s'avère être une étape plus difficile à franchir : 26 % des Français déclarent ne pas souhaiter retourner au bureau. Entre pass sanitaire, campagne vaccinale et vagues successives, la flexibilité qu'octroie le télétravail serait-elle devenue un espace de liberté ?

Il y a cependant un aspect que les Français semblent affectionner dans le cadre du retour au bureau. Après plus d'un an à distance, les salariés veulent renouer les liens, parfois distendus par l'éloignement, et recommencer à travailler ensemble. Pour recréer de la cohésion, plus de la moitié des sondés souhaitent partager un repas au restaurant.

Mais là aussi, les Français restent pragmatiques : malgré cet appétit pour une proximité retrouvée autour d'un repas, 36 % des Français déclarent qu'ils apporteront leur déjeuner au bureau et se restaureront sur place, plutôt que se rendre dans un restaurant. Une augmentation [de plus de 10%](#) par rapport à la situation pré-pandémique¹, qui s'explique surtout par l'ancrage de nouvelles habitudes suite aux confinements et les incertitudes persistantes quant à l'évolution sanitaire.

Lorsque les Français vont au restaurant, l'utilisation de solutions digitales est désormais un critère important : pour 41% des répondants, cette proposition atteste de l'efficacité du service. Les services numériques permettent notamment de réaliser un parcours 100% sans contact, depuis la commande jusqu'au paiement. Pour 32% des sondés, la multiplicité de méthode de règlement qu'offrent ces technologies est un avantage considérable. Aussi, des technologies facilitatrices, telles que les QR codes, qui répondent aux nouveaux besoins des restaurateurs sont devenues la norme et rassurent le consommateur sur le respect des mesures sanitaires.

« Consommateurs indécis, désir de retrouver une cohésion sociale et professionnelle, difficultés à recruter, pass sanitaire qui ne fait pas l'unanimité sont autant de paramètres auxquels les restaurants sont confrontés en cette rentrée et avec lesquels ils doivent composer. La numérisation semble être un élément de stabilisation de l'activité. Avec les changements spectaculaires opérés dans la profession ces derniers mois, les restaurateurs pourraient bien nous surprendre dans leur capacité à poursuivre la transformation digitale du secteur » déclare Laura Stagno, Country Manager France chez Lightspeed.

À propos de Lightspeed

La plateforme de commerce tout-en-un Lightspeed propulse les entreprises qui constituent la base de l'économie mondiale en les aidant à innover pour simplifier leur quotidien, développer leur activité et offrir une expérience client exceptionnelle.

Ventes multicanales, gestion de multiples établissements, traitement des paiements à travers le monde, solutions financières ou encore mise en relation avec nos réseaux de fournisseurs : notre solution logicielle sur le cloud transforme et unifie les opérations effectuées en ligne et en personne.

Fondée en 2005 à Montréal, au Canada, Lightspeed est inscrite à la bourse de New York et de Toronto (NYSE: LSPD) (TSX: LSPD). Ses équipes en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique accompagnent les entreprises du secteur de la vente au détail, de la restauration, de l'hôtellerie et du golf dans plus de 100 pays.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du groupe : www.lightspeedhq.fr

Sur les réseaux sociaux : [Linkedin](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [Twitter](#)

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué pourrait contenir de l'information prospective et des déclarations prospectives, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements

futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou d'autres expressions semblables concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations sont fondées sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et comportent plusieurs risques et incertitudes, connus et inconnus, incluant des facteurs économiques. De nombreux risques, incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière importante des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres déclarations de renseignements auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la U.S. Securities and Exchange Commission, qui peuvent être consultés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov. Les lecteurs sont priés d'étudier attentivement tous ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une garantie du rendement futur et, bien qu'elles soient fondées sur certaines présomptions que Lightspeed juge raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou supposés dans les déclarations prospectives faites par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ou à réviser ces déclarations prospectives, notamment à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements.